

Gravure / atelier C1B1-01

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : 1^{er} Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 14 h / semaine (420 h / an)

Crédit : 26

Pondération : 14

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Maria Pace, maria.pace@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique, etc. ;
- ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en gravure à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- acquérir les compétences initiales nécessaires tant techniques que pratiques ;
- capable de choisir la technique adéquate à sa recherche.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Initiation aux différentes techniques et pratiques, les supports (cuivre, zinc, pierre, bois, lino...), les outils (utilisation, entretien, aiguisage), les presses (utilisation, entretien), les langes (utilisation, entretien), le choix du papier, les justifications de tirage (états, épreuve d'artiste, numérotation...), les techniques d'impression vues pour chaque technique au fur et à mesure (gravure en taille d'épargne, bois de fil, bois de bout, lino, bois reconstitué, contreplaqué ; gravure en taille douce, pointe sèche, eau forte, aquatinte, vernis mou, sucre..., lithographie) ;

- exercices et travaux permettant d'appréhender les différents aspects tant techniques qu'artistiques de la pratique de la gravure ;
- pédagogie différenciée ;
- métier enseigné par l'exemple ;
- visites d'ateliers, d'expositions, de musées.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation formative en cours d'année, discussion et auto-évaluation.

Évaluation des travaux et exercices effectués à la fin de chaque semestre par un jury interne.

Critères d'évaluation

- qualité d'expression ;
- nombre relatif de travaux ;
- choix des techniques ;
- qualité technique ;
- régularité et engagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.